

elle est inscrite au *Feuilleton*. Par conséquent, je demande à nouveau au Sénat de suspendre la séance pour une vingtaine de minutes pour que nous puissions discuter de cette question.

**Le sénateur Simard:** Vous devriez peut-être passer un coup de fil à M. Trudeau pendant que vous y êtes!

**Le sénateur Steuart:** Qui appellerez-vous? Dieu?

**L'honorable M. Lorne Bonnell:** Honorables sénateurs, je n'ai aucune objection à ce que nous discutons de l'Accord du lac Meech, de ce qui s'est produit en fin de semaine ou de toute autre question urgente. Toutefois, j'avais l'impression que le premier ministre avait dit, samedi, que l'Accord du lac Meech était mort parce qu'il n'avait pas été ratifié. Donc si l'accord est mort, je ne vois pas pourquoi il est important d'avoir un débat d'urgence là-dessus, si ce n'est pour le faire renaître de ses cendres ou l'enterrer.

**Le sénateur Barootes:** N'avez-vous jamais entendu parler d'un panégyrique?

**Le sénateur Steuart:** Vous voulez dire «panique».

**Le sénateur Bonnell:** L'honorable sénateur parle d'une «panique». Quoi qu'il en soit, le parrain de ce débat d'urgence pourrait nous dire ce qu'il y a de si urgent pour que nous puissions en débattre...

● (1410)

**Le sénateur Frith:** Il est obligé de le faire, de toute façon.

**Le sénateur Bonnell:** ... et de l'appuyer. S'il s'agit de ranimer l'Accord du lac Meech pour que nous puissions l'adopter de nouveau et ramener l'unité dans notre pays, c'est merveilleux. S'il s'agit de discuter si le gouvernement n'a pas commis une erreur et s'il n'y aurait pas moyen de la réparer en débattant la question ici pour que nous puissions suggérer au gouvernement des moyens de rouvrir l'Accord, tant mieux. Cependant, si l'Accord est mort, où est l'urgence?

**L'honorable Gerald R. Ottenheimer:** Honorables sénateurs, comme l'a dit le sénateur Frith, la disposition du Règlement que le sénateur David a invoquée pour ce débat est l'alinéa 46g) que voici:

g) l'ajournement du Sénat afin de permettre que soit étudiée, avant que la Chambre passe à l'ordre du jour, une affaire urgente d'intérêt public...

**Le sénateur Frith:** Continuez. Ce n'est pas tout.

**Le sénateur Ottenheimer:** Oui:

(dont l'auteur de la motion doit exposer la nature dès qu'il se lève pour prendre la parole);

**Le sénateur Frith:** Nous n'avons pas entendu la partie entre parenthèses. La nature de cette affaire n'a pas été exposée.

**Le sénateur Ottenheimer:** Je n'ai pas la transcription des remarques du sénateur David, mais il semble qu'il a dit qu'il s'agissait de la situation dans laquelle le Canada se trouve aujourd'hui par suite des événements du weekend dernier. J'essaie de faire une distinction. Comme le demandent certains sénateurs, à quoi sert de débattre l'Accord du lac Meech quand le premier ministre et d'autres disent qu'il est mort? Nous savons tous que l'Accord du lac Meech est mort. Sauf erreur, ce n'est pas de cet accord que le sénateur David souhaite discuter. Il s'agit plutôt d'une question pressante à savoir la situation au Canada à l'heure actuelle, que ce soit au

Québec ou dans toute autre province. Manifestement, personne ne peut prétendre sérieusement, peu importe son point de vue sur n'importe quelle question, que le pays n'est pas confronté à une question urgente. Que les gens aient été pour ou contre l'Accord du lac Meech, ce dernier est maintenant mort et chose certaine, à l'heure actuelle, au Canada, on fait face à une situation...

**Le sénateur Perrault:** Vous auriez dû soulever la question la semaine dernière!

**Le sénateur Ottenheimer:** ... extrêmement grave. Si le Sénat en décidait autrement aujourd'hui, nous perdriions, selon moi, toute crédibilité aux yeux du Canada, quel que soit notre point de vue sur n'importe quelle question donnée. Je prétends certes que nous faisons face à une question urgente à l'heure actuelle.

**Le sénateur Guay:** Bourassa nous a dit de laisser tomber!

**Le sénateur Frith:** Honorables sénateurs, étant donné que le Règlement prévoit que le motionnaire doit expliquer l'objet de sa motion, je ne suis pas persuadé qu'à l'heure actuelle, la situation soit urgente au Canada et qu'elle exige la tenue d'un débat aux termes de notre Règlement. En fait, il est vrai, et le sénateur Ottenheimer et ses collègues le reconnaîtront sûrement, que beaucoup de nos prédictions quant à de terribles conséquences comme la chute du dollar, une réduction des investissements et le reste, ne se sont pas matérialisées.

**Le sénateur Flynn:** Si vous voulez affirmer cela, vous pourriez le faire plus tard.

**Le sénateur Frith:** Cependant, là n'est pas la question. Il s'agit plutôt de savoir si oui ou non la situation actuelle au Canada est assez urgente pour que le Sénat ajourne ses travaux, afin de se pencher sur cette question. C'est ce dont nous sommes saisis en l'occurrence et il n'est pas question de débattre le pour ou le contre de cette situation. Il nous faudrait affirmer que la panique dans la population dont on parlait avant l'échec de l'Accord du lac Meech est bel et bien réelle à l'heure actuelle et que le Sénat doit donc ajourner ses travaux, afin de se pencher sur la question. C'est pourquoi le Règlement prévoit qu'avant que nous allions plus loin, le motionnaire doit convaincre le Sénat que la situation est tellement urgente que nous devrions ajourner nos travaux, afin de l'examiner.

Je lui demande tout d'abord de faire cela; je souhaite également qu'on laisse parler tous les sénateurs qui le désirent au sujet de cette question, qui est la question préliminaire, et que nous puissions ensuite l'examiner un instant et reprendre le débat.

**Le sénateur Flynn:** Cela suffit! Asseyez-vous.

[Français]

**Le sénateur David:** Honorables sénateurs, j'ai l'impression que mon collègue, le sénateur Ottenheimer, a expliqué tout aussi bien que je pourrais le faire les raisons de l'urgence d'un débat sur l'Accord du lac Meech qui est maintenant, je l'admets, un accord périmé. C'est que j'ai beaucoup de difficulté à comprendre c'est que vous, sénateur Frith, et votre entourage ne compreniez pas l'urgence d'une telle situation.

Je ne me souviens pas depuis que je suis dans cette Chambre, c'est-à-dire depuis cinq ans, qu'un débat ait nécessité une urgence plus grande que celle d'aujourd'hui et de vous transmettre tout au moins les émotions des sénateurs québécois